Document généré le 17 avr. 2024 08:54

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Le sens des mots

Lise Noël

Volume 27, numéro 1 (157), février 1985

URI : https://id.erudit.org/iderudit/31242ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)
1923-0915 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Noël, L. (1985). Le sens des mots. *Liberté*, *27*(1), 141–145.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 1985

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

LISE NOËL

LE SENS DES MOTS

«When I use a word», Humpty Dumpty said in a rather scornful tone, «it means just what I choose it to mean — neither more nor less». «The question is», said Alice, «whether you can make words mean so many different things». «The question is», said Humpty Dumpty, «which is to be master — that's all».

Lewis Carroll.

Tout le monde a le droit de changer d'idée. C'est même une marque de souplesse intellectuelle. Mais de là à changer d'opinion constamment... De là surtout à vouloir justifier ses idées nouvelles en donnant systématiquement aux mots un sens qu'ils n'ont pas, il y a une marge.

Une marge qui est vite franchie ces temps-ci, semble-t-il, du moins si l'on en juge par un certain discours néo-conservateur ou par les dernières (?) versions du programme péquiste. Pourquoi par exemple René Lévesque refuse-t-il de présenter pour ce qu'elle est vraiment l'amorce d'un virage peut-être fondé vers le libéralisme économique, en maintenant la fiction d'une social-démocratie désormais rebaptisée... «démocratie sociale»?

Point n'est besoin d'être indépendantiste convaincu pour s'étonner aussi qu'on puisse considérer un «beau *risque*» le fait de rejoindre, dans son adhé-

sion au fédéralisme, la majorité qui au référendum l'avait choisi «pour sa sécurité». Et comment voir dans le simple phénomène d'un changement de gouvernement à Ottawa une raison soudaine d'endosser un *système* qu'on avait décrié avant même les coups de force de Trudeau? Enfin, après avoir souhaité «se donner les moyens d'une politique économique», comment peut-on prendre prétexte de la récession même pour vouloir aujourd'hui y renoncer?

En son temps, le gouvernement Bourassa a été plus social-démocrate qu'il ne le serait de nos jours et même que le cabinet Lévesque ne l'est en ce moment. Et les modifications qu'exige aujourd'hui le Parti québécois pour ratifier le document constitutionnel d'avril 1982 ne diffèrent guère de celles que réclame le parti libéral dans le même but. Mais si alors les impératifs de la «réalité» sont tels qu'il n'est le plus souvent qu'une politique possible à une époque donnée, l'enjeu électoral ne revêt donc plus de sens véritable et rien n'incite à préférer des gérants péquistes à des gérants libéraux de la conjoncture.

C'est parce que les mots ont perdu leur signification que certains débats, engagés d'emblée dans des culs-de-sac, doivent être indéfiniment repris. Qualifier par exemple de «radicaux» les partisans de la souveraineté d'un pays trahit un réflexe d'aliénation (ou de domination) persistant, car le reproche ne s'adresse jamais aux citoyens d'un Etat déjà indépendant. Ainsi, en quoi l'adhésion à un Canada souverain serait-elle le fait de gens «modérés» tandis que vouloir le même statut pour le Québec serait le fait de «durs» et d'«irréductibles»?

En novembre dernier, des éditorialistes du *Devoir* félicitaient René Lévesque du souci «démocratique» dont il faisait preuve en ... imposant son point de vue («modéré») au P.Q. sur l'avenir du Québec. Ce point de vue était postulé démocratique parce qu'il traduisait l'état d'esprit actuel des électeurs. «Je suis leur chef, il faut bien que je les suive», disait déjà Duplessis. Car en ces temps de «concertation» générale, il ne suffit plus, pour être jugé démocrate, de

respecter la volonté de la majorité; il faut encore la *refléter*.

C'est par exemple manifester un parti pris d'«intellectuel» que de voir de l'incompétence dans la performance désastreuse de Ronald Reagan à son premier débat télévisé, ou de l'inconscience dans le fait qu'un président des Etats-Unis s'accorde huit semaines de vacances par année: la majorité de l'électorat américain ne l'a-t-elle pas reporté au pouvoir et, selon les sondages, les Canadiens et les Français n'auraient-ils pas fait de même, rappelait en guise de réponse un collaborateur de *La Presse*? C'est le même commentateur qui devait aussi décréter la mort de la thèse «extrémiste» et «marginale» que préconise une «minorité» d'indépendantistes «radicaux» sur l'avenir du Québec: sans qu'il soit tenu compte du caractère démocratique de son *contenu* et des *méthodes* employées pour la défendre, cette thèse se voyait donc condamnée comme extrémiste justement parce qu'elle était minoritaire.

In multitudine veritas, semble-t-il (traduction libre: «Les autres le font, fais-le donc»). Lors d'un «Droit de parole» sur la notion de leadership au printemps dernier, des participants concluaient l'émission en exaltant le nouvel individu «responsabilisé». «Il n'y a plus de leader, on est tous des chefs», clamaient les dites personnes qui venaient pourtant de passer soixante minutes à constater l'impuissance du même individu face aux grands problèmes de l'heure...

Responsabilisé, chacun l'est donc jusqu'à la culpabilité. Il est révélateur, le glissement sémantique qui oppose de plus en plus la notion de *droits* à celle de *responsabilités* plutôt qu'au concept de *privilèges* par rapport auquel elle avait d'abord été définie: «De nos jours, tout le monde réclame des droits mais personne n'est plus conscient de ses devoirs», répètent fréquemment les nostalgiques de l'harmonie dominante.

La thèse s'impose progressivement des «excès» de mouvements de libération qui auraient trop exigé et seraient allés trop vite (même les Franco-Manito-

bains, après 94 ans!). On rebaptise d'ailleurs de plus en plus ces mouvements de libération (qui oserait être contre la liberté?) «groupes de pression», les assimilant ainsi aux défenseurs d'intérêts particuliers; ce réductionnisme vise même le mouvement des femmes, qui constituent pourtant 52% de la population. Il n'est donc pas étonnant que la représentativité des divers militants soit remise en question, comme ce fut le cas entre autres de la Fédération des francophones hors Québec par les libéraux fédéraux, et des regroupements féministes par le gouvernement Lévesque lors de la nomination d'une nouvelle présidente au Conseil du statut de la femme.

La prétention que manifestent les pouvoirs à exprimer seuls les volontés de la majorité silencieuse est en effet croissante. Car il ne s'agit plus là, désormais, que d'une majorité constituée d'individus isolés et qui souhaiteront noyer leur insécurité dans la voie commune du «consensus» officiel. Ce n'est pas un effet du hasard que soient exaltées dans le même souffle la grandeur de l'individu et la loi du plus grand nombre...

Car en ces temps où «changement» signifie retour aux valeurs du passé, la majorité silencieuse est aussi une majorité «morale». Ne pas voter pour Reagan, c'est un peu prendre parti contre Dieu et contester le discours du pape, «résister» à la «vérité». Il est vrai qu'à commencer par les évêques québécois, ce discours serait plutôt présenté comme un «idéal», c'est-à-dire, selon la définition du jour, comme un projet impossible à atteindre mais dont il ne faudrait pas moins continuer de s'inspirer. Belle dialectique de la culpabilité, de celle qui remplit les confessionnaux ou qui vide les églises! Dialectique de l'impuissance aussi.

«La génération des 35-45 ans a échoué dans son projet d'indépendance pour le Québec», accusent sans nuance les émules de Claude Charron qui désirent pourtant conserver la souveraineté à titre d'«idéal» justement, donc comme une sorte de «rêve»

inaccessible qu'un individualisme triomphant empêcherait de transformer en *objectif*.

C'est, paraît-il, ce qu'exige le «réalisme», ce même réalisme qui attend d'une doctrine religieuse qu'elle soit impraticable dans le quotidien; d'un individu qu'il se valorise dans la mesure même où il pensera volontiers comme la majorité; d'une indépendance, constamment occultée, qu'elle continue d'être brandie devant le Canada anglais comme une menace (une «police d'assurance») indéfiniment renouvelable! Réalisme de la quadrature du cercle qui, faute de savoir nommer ce pour quoi il opte vraiment, paralyse l'action en perpétuant la confusion des enjeux et fait renoncer au difficile en s'alignant toujours sur l'impossible.